



**Université Polytechnique
de San Pedro**

Travaux Dirigés
**ACTEURS ET
GOUVERNANCE**



**UFR SDM
MASTER 1_GIREM**

**Docteur SILUE K.
Enseignant-Chercheur
+225 0709586998 / 0103336436
silue.kounamiga@usp.edu.ci**

PERTINENCES PÉDAGOGIQUES ET PROFESSIONNELLES

☐ Offre d'une compréhension approfondie des dynamiques politiques, économiques et sociales qui façonnent les décisions et les structures de pouvoir

- ✓ *Compréhension des mécanismes du pouvoir (qui? Comment? pourquoi?)*
- ✓ *Amélioration de la prise de décision collective*
- ✓ *Analyse des enjeux contemporains*
- ✓ *Développer des compétences professionnelles (Gestion de projets multi-acteurs, Évaluation des politiques)*

Pourquoi est-ce essentiel aujourd'hui ?



- Face aux **crises climatiques, sanitaires et économiques**, une bonne gouvernance est cruciale pour des réponses efficaces.



- Les citoyens exigent davantage de **transparence et de participation**.



- Les nouvelles technologies **transforment les modes de gouvernance** (e-gouvernement).

Cours utile pour les futurs décideurs, managers, militants ou chercheurs souhaitant agir dans un monde complexe et interconnecté.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES (1/4)

OBJECTIF GÉNÉRAL

Comprendre les dynamiques et les mécanismes de gouvernance territoriale, en analysant le rôle des différents acteurs et leurs interactions dans la gestion et le développement des territoires

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES (2/4)

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (1/2)

- ❖ **Maîtriser les concepts de gouvernance territoriale**
 - ❖ **Identifier les acteurs clés**
 - ❖ **Analyser les outils et les politiques territoriales**
-
-

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES (3/4)

OBJECTIFS SPECIFIQUES (2/2)

❖ Comprendre les défis contemporains

❖ Développer une analyse critique des enjeux territoriaux

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES (4/4)

❑ *Bénéfices pour les étudiants*

- Une meilleure compréhension des enjeux territoriaux dans les pays en développement;
 - Des outils concrets pour travailler dans l'aménagement du territoire, la coopération internationale, les sujets liés au foncier, etc.
 - Une capacité à proposer des solutions équilibrées entre développement économique et gouvernance
-
-

PLAN DU COURS

INTRODUCTION

01

NOTIONS ET
CONCEPTS DE BASE

02

FAITS MARQUANTS DE
L'HISTOIRE FONCIÈRE
DE LA CÔTE D'IVOIRE

03

ACTEURS IMPLIQUÉS
ET RÔLES

04

MÉCANISMES DE
GOUVERNANCE

CONCLUSION



01

**NOTIONS ET
CONCEPTS DE BASE**

La gouvernance territoriale repose sur plusieurs notions fondamentales qui structurent l'action publique locale et les interactions entre acteurs.



Territoire

Gouvernance

Décentralisation

Déconcentration

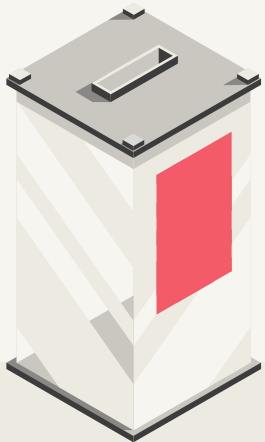
Acteurs territoriaux

Démocratie participative

Aménagement du territoire

Intercommunalité

Développement durable territorial



ACTIVITE DE RECHERCHE

Par groupe de trois personnes, effectuer une courte revue documentaire (maximum trois pages) sur trois (3) concepts clés liés à la gouvernance territoriale



02

**FAITS MARQUANTS DE
L'HISTOIRE FONCIÈRE
DE LA CÔTE D'IVOIRE**



L'histoire foncière de la Côte d'Ivoire est marquée par des évolutions politiques, économiques et sociales, influencées par la colonisation, l'indépendance et les conflits liés à la terre.

1. Période précoloniale

- ⊘ La terre était gérée selon des coutumes locales, considérée comme un bien collectif appartenant aux lignages ou villages;
- ⊘ Les chefs traditionnels et les aînés géraient l'accès à la terre (notamment pour l'agriculture vivrière);
- ⊘ Pas de notion de propriété privée au sens occidental, mais des droits d'usage héréditaires

2. Période coloniale (fin XIXe siècle-1960)

- ❖ 1893 : La Côte d'Ivoire devient une colonie française.
- ❖ Introduction du décret de 1904 imposant le domaine colonial, déclarant que les terres "vacantes et sans maître" appartiennent à l'État.
- ❖ Développement des plantations coloniales (café, cacao) sur des terres souvent spoliées aux populations locales.
- ❖ 1955 : Décret Houphouët-Boigny (alors ministre français) supprimant le travail forcé, favorisant l'accès des autochtones aux plantations.

3. Après l'indépendance (1960-1990)

- ❑ Félix Houphouët-Boigny maintient une politique de libre accès à la terre pour encourager l'agriculture (cacao, café);**
- ❑ Loi de 1963 : affirmant que la terre appartient à l'État, mais reconnaît les droits coutumiers sous conditions;**
- ❑ Politique de « la terre appartient à celui qui la met en valeur »: afflux de migrants (Burkinabés, Maliens) dans les zones forestières, créant des tensions futures.**

4. Crise foncière et réformes (1990-2010)

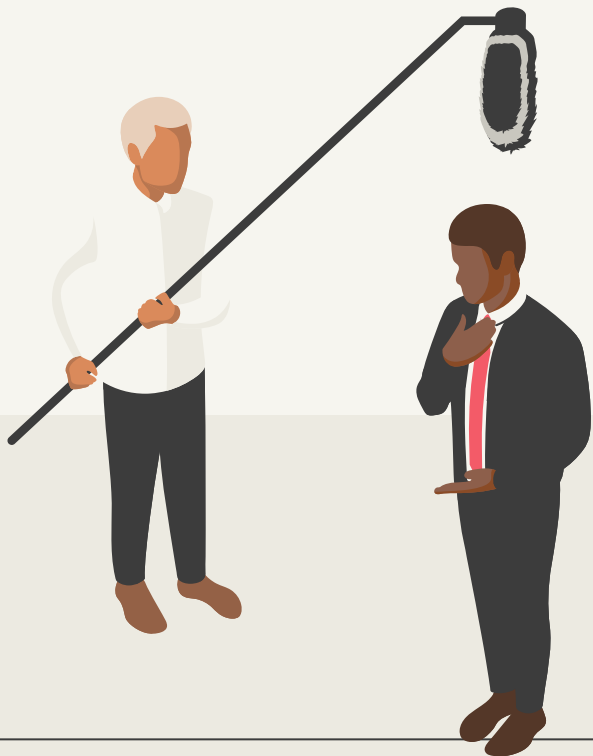
- ✓ 1998 : Loi foncière (réforme majeure) instaurant la propriété privée via des titres fonciers, mais difficile à appliquer;
 - ✓ Conflits ethniques liés à la terre, surtout après la mort d'Houphouët-Boigny (1993), les crises politico-militaire et post-électorale (2002-2011);
 - ✓ Accaparement des terres par des élites et multinationales (agro-industrie, hévéa).
-

5. Période récente (après 2010)

- 2013-2014 : Nouvelle réforme foncière visant à sécuriser les droits coutumiers et faciliter l'immatriculation des terres.
- *Problèmes persistants :*
 - ✓ Conflits entre autochtones et « étrangers » (migrants ou descendants de migrants).
 - ✓ Spoliations et opacité dans les attributions de terres.
 - ✓ Difficulté d'appliquer la propriété privée dans un contexte de pluralisme juridique (droit moderne vs coutumier).

QUESTION ?

Au regard de cet historique sur la Côte d'Ivoire, quels sont les enjeux actuels de la gouvernance foncière?



➔ *Enjeux actuels*

➔ *Insécurité foncière*

➔ *Spéculation et urbanisation sauvage*

➔ *Projets agro-industriels contestés par les communautés locales.*

03

**ACTEURS
IMPLIQUÉS ET
RÔLES**



1. Communautés autochtones (avant la colonisation)

Rôle : Gestion coutumière des terres basée sur les traditions et les liens familiaux ou claniques

Faits marquants : La terre était considérée comme un bien collectif, inaliénable, géré par les chefs de lignage ou de village.

2. Administration coloniale française (1893-1960)

- **Rôle** : Imposition d'un système foncier moderne et individualiste, marginalisant les droits coutumiers
- **Faits marquants** :
 - ✓ **Décret de 1904** : Reconnaissance partielle des droits coutumiers, mais soumission à l'État colonial
 - ✓ **Décret de 1935** : Introduction du concept de propriété privée, favorisant les colons européens
 - ✓ **Réforme de 1955** : Tentative de formalisation des droits coutumiers, mais peu appliquée.

3. L'État ivoirien post-indépendance (1960 à aujourd'hui)

- **Rôle** : Centralisation de la gestion foncière, avec une politique favorisant la mise en valeur des terres

- **Faits marquants** :

- ✓ **Loi de 1963** : Domaine nationalisé, l'État devient propriétaire des terres non immatriculées;

- ✓ **Loi de 1998** : Réforme foncière reconnaissant les droits coutumiers sous conditions, mais limitée par la bureaucratie;

- ✓ **Loi de 2014** : Nouvelle réforme visant à sécuriser les droits des autochtones et des migrants, mais contestée.



4. Migrants (travailleurs agricoles et allochtones)

- **Rôle** : Main-d'œuvre dans les plantations, puis revendication de droits fonciers.
 - **Faits marquants** :
 - ✓ Installation massive dans les zones forestières (ouest et sud-ouest);
 - ✓ Conflits entre autochtones et migrants (crise du "ivoirité" dans les années 1990-2000).
-

5. Entreprises agro-industrielles

- **Rôle** : Acquisition de vastes terres pour l'agriculture d'exportation (cacao, hévéa, palmier à huile).
- **Faits marquants** :
 - ✓ Accaparement des terres au détriment des petits paysans;
 - ✓ Conflits avec les communautés locales

6. Chefs traditionnels et autorités coutumières

- **Rôle** : Intermédiaires entre l'État, les populations et les investisseurs.
 - **Faits marquants** :
 - ✓ Vente ou location contestée de terres sans consultation des communautés.
 - ✓ Implication dans des conflits intercommunautaires
-

7. ONG et organisations internationales

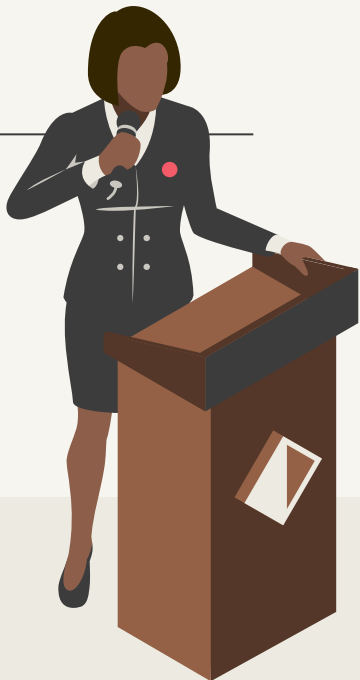
- **Rôle** : Plaidoyer pour une gouvernance foncière inclusive et la protection des droits des paysans.
- **Faits marquants** :
 - ✓ Campagnes pour l'application des réformes
 - ✓ Médiation dans les conflits

8. Mouvements sociaux et paysans

- **Rôle** : Résistance contre l'expropriation et revendication des droits fonciers;
- **Faits marquants** :
 - ✓ Manifestations contre les accaparements de terres
 - ✓ Mobilisation pour l'application des lois

L'histoire foncière de la Côte d'Ivoire est marquée par des tensions entre :

- **Droit coutumier vs droit moderne,**
 - **Autochtones vs migrants/allochtones,**
 - **Petits paysans vs agro-industrie.**
-



04

MECANISME DE GOUVERNANCE

La gouvernance territoriale est faite d'alliance d'acteurs de différentes catégories, de différents niveaux, qui au-delà de leur hétérogénéité, contribuent ensemble à la définition d'actions communes et de projets collectif.

Les mécanismes de gouvernance des acteurs territoriaux clés désignent les processus, structures et règles qui organisent la collaboration entre les différentes parties prenantes impliquées dans la gestion et le développement d'un territoire.

Ces mécanismes visent à assurer une coordination efficace, une prise de décision inclusive et une mise en œuvre cohérente des politiques publiques locales.

1. Les acteurs territoriaux clés

- **Les collectivités territoriales** (communes, départements, régions) : dotées de compétences légales en matière d'aménagement, d'économie locale, de transport, etc.
 - **L'État et ses services déconcentrés** (préfectures) : garantissent le respect des lois et coordonnent les politiques nationales.
 - **Les établissements publics** : mutualisent des moyens pour des projets intercommunaux.
-

• **Les acteurs économiques** (entreprises, chambres de commerce, clusters) contribuent au développement économique.

• **La société civile** (associations, citoyens, conseils de quartier) participe à la démocratie locale.

• **Les partenaires institutionnels** (Union européenne, Banque mondiale, etc.) financent et accompagnent des projets

2. Mécanismes de gouvernance

→ *Instances de coordination*

- **Conférences territoriales** (ex : Conférence des Maires) : espaces de dialogue entre élus locaux.
- **Pôles métropolitains ou syndicats** : coordonnent des stratégies à l'échelle d'un bassin de vie.
- **Conseils de développement** : impliquent la société civile dans les projets territoriaux (obligatoires pour les métropoles).

 ***Outils contractuels***

- **Contrats de plan État-Région (CPER)** : accords pluriannuels pour financer des infrastructures
- **Contrats de ville ou de ruralité** : ciblent les politiques sociales et d'aménagement.
- **Pactes territoriaux** (ex : Pacte État-Métropoles) : définissent des engagements réciproques.

⇒ *Instrument de planification*

- **Schémas régionaux (SRADDET, SRDEII) : fixent des orientations stratégiques.**
 - **PLU (Plan Local d'Urbanisme) et SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) : encadrent l'aménagement du territoire.**
 - **Projets de territoire : visions partagées à long terme**
-

 ***Participation citoyenne***

- **Budget participatif** : les habitants proposent et votent des projets
 - **Conseils citoyens** (dans les quartiers prioritaires)
 - **Consultations publiques et référendums locaux.**
-

⇒ *Évaluation et transparence*

- **Observatoires territoriaux** : analysent les données socio-économiques.
 - **Indicateurs de performance**
 - **Rapports annuels et débats d'orientation budgétaire.**
-

3. Enjeux et défis

- **Coordination multi-niveaux** : éviter les chevauchements entre acteurs.
 - **Financement** : trouver des ressources pérennes (fiscalité locale, subventions).
 - **Inclusion** : assurer une représentation équilibrée (monde rural, périurbain, associations).
 - **Innovation** : développer des approches collaboratives
-

CONCLUSION

La gouvernance territoriale repose sur un équilibre entre décentralisation, coopération et démocratie participative.

Les mécanismes évoluent pour s'adapter aux nouveaux défis (transition écologique, numérique, inégalités), avec une tendance à une plus grande implication des citoyens et des acteurs privés.

Thanks



**Vous trouverez le support du cours sur le lien
suivant:**
www.perso.usp.edu.ci/silue.kounamiga/accueil/
